

Projet éolien Kahnawake Sustainable Energies

à
Saint-Cyprien-de-Napierville

318 **P** **NP** **DM156**
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire de Sylvie Cayer
Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement
5 juin 2015

Mon nom est Sylvie Cayer, je suis résidente de Saint-Cyprien-de-Napierville et native de Saint-Bernard-de-Lacolle municipalité voisine du projet, je suis contre la venue d'éoliennes industrielles dans ma région. Je trouve qu'une distance séparatrice de 750 mètres d'une résidence est nettement insuffisante. J'ai de sérieuses préoccupations quant aux impacts des éoliennes sur la santé des propriétaires.

Au BAPE de Saint-Valentin en 2011, j'ai pris connaissance qu'une quarantaine de médecins avaient signé une pétition pour demander au gouvernement pour qu'il cesse l'implantation d'éoliennes en milieu habité.

Les médecins ont souligné que les sons, les infrasons et les vibrations provoqueraient des problèmes de santé comme des maux de tête, anxiété, trouble du sommeil, etc. C'est pourquoi ils recommandent que la filière éolienne se développe plutôt en région non habitée au nord du fleuve. Je sais « Santé Canada » a fait une étude sur le bruit des éoliennes et la santé, d'après ma compréhension il n'y aurait aucun problème à vivre près d'un parc éolien. Alors pourquoi le Danemark un pays où les éoliennes sont implantés depuis 30 ans, le gouvernement a arrêté l'installation de nouvelles éoliennes en attendant les conclusions d'une étude sur les effets sanitaires des infrasons.

Combien d'années se sont écoulé, avant que Santé Canada ne reconnaisse la dangerosité du tabac et de l'amiante en sera-t-il de même pour les éoliennes. La population de Saint-Cyprien et des municipalités environnantes ont dit non en majorité à l'éolien en milieu habité. Notre territoire est suffisamment grand pour localiser ailleurs ces centrales industrielles. Je suis contre les hausses à répétition de ma facture d'électricité. 4,3% en 2014, 2,9% en 2015 ces hausses selon la régie de l'énergie sont dues aux achats d'électricité qu'Hydro Québec doit faire auprès des producteurs éoliens du secteur privé.

Est-ce que le développement actuel de la filière éolienne favorise les promoteurs plutôt que les citoyens?

Sylvie Cayer